

Déplacement à la Cour constitutionnelle de Karlsruhe

Les membres du Conseil constitutionnel ont effectué un déplacement de trois jours, du 17 au 19 octobre 2016, à la Cour constitutionnelle fédérale allemande de Karlsruhe, à l'invitation de son Président, Monsieur Andreas Voßkuhle.

Les échanges se sont organisés autour de quatre sessions de travail, portant sur :

- L'identité constitutionnelle nationale et le droit de l'Union européenne
- L'articulation des textes nationaux et européens en matière de droits fondamentaux
- L'équilibre entre la sauvegarde de l'ordre public et la garantie des libertés fondamentales dans le cadre de la lutte antiterroriste
- Les droits fondamentaux et les grands groupes privés du numérique.

Ce séminaire conjoint entre les deux Cours sera renouvelé lors du second semestre 2017 : le Président du Conseil constitutionnel, Monsieur Laurent Fabius, a d'ores et déjà invité à Paris les membres de la Cour constitutionnelle fédérale allemande.

Dans le cadre de ce déplacement, les Présidents Fabius et Voßkuhle ont donné une interview croisée au journal *Le Monde* et au journal allemand *Süddeutsche Zeitung*. L'interview a été publiée dans *Le Monde* daté du samedi 22 octobre 2016.

A LIRE AUSSI

[Entretien croisé de MM. Fabius et Voßkuhle - Le Monde 22 octobre 2016 \(PDF\)](#)



© Bundesverfassungsgericht - Joe Miletzki



© Matthias Döring